Colloque

Le tourisme dans le massif alpin : bilans et perspectives

Vendredi 5 février 2016

13h30-17h

à la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble

1 place André Malraux

38000 GRENOBLE

Le tourisme constitue un des piliers majeurs de l'économie alpine. Cependant, certains facteurs, spécialement le changement climatique et les exigences du développement durable, mais également la mondialisation ou encore les évolutions du droit, invitent à réfléchir sur les évolutions inéluctables des politiques touristiques qui seront conduites dans le massif alpin.

Ce colloque se veut à la fois un moment d'analyse et de partage d'expériences entre élus, responsables de projets, administrateurs et universitaires, mais également un outil de prospective permettant de fournir des solutions innovantes pour construire le tourisme de demain.

UNIVERSITÉ Grenoble Alpes

<u>13h-13h30</u> : Accueil des conférenciers et du public

<u>13h30-15h</u> : Première partie

-Propos introductifs-

-1° table ronde – Etat des lieux du tourisme dans les Alpes

Animée par M. Damien RIOLLANT, Directeur-adjoint en charge de la professionnalisation du Master 2 Droit de la montagne, Université Grenoble-Alpes et M. François BARQUE, Maître de conférences en droit public, Master 2 Droit de la montagne, Université Grenoble-Alpes

Thématiques et intervenants :

« Le poids du tourisme dans les Alpes : étude factuelle et chiffrée », par M. Jean BERTHIER, Délégué montagne chez Atout France

« Le rôle du pôle excellence montagne », par M. Philippe LEBRASSEUR, Président-Fondateur d'Orex Loisirs

« L'intérêt des espaces valléens », par Mme Nadine MORDANT, Commissaire de massif, CGET

« Les contrats de destination »

-pause

<u>15h-17h</u>

-2nde table ronde – Perspectives pour le tourisme dans les Alpes

Animée par M. Damien RIOLLANT, Directeur-adjoint en charge de la professionnalisation du Master 2 Droit de la montagne, Université Grenoble-Alpes et M. François BARQUE, Maître de conférences en droit public, Master 2 Droit de la montagne, Université Grenoble-Alpes

Intervenants :

Mme Chantal CARLIOZ, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Isère en charge du tourisme, de la montagne et des stations, Maire de Villard-de-Lans

Mme Isabelle PAILLET, Secrétaire générale de la direction des affaires européennes et internationales, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer

M. Pierre CLAESSEN, Directeur de l'Office du tourisme de Flaine

M. Franck LECOUTRE, Directeur de l'Office du tourisme de Chamrousse

Problématiques abordées :

*Problématiques économiques

-Le renouvellement des stratégies et des paradigmes de la politique touristique en montagne

-La nécessité de trouver de nouveaux opérateurs et de nouveaux investisseurs

-Le problème des « lits froids »

-La nécessaire conciliation du développement durable et du développement économique dans les Alpes

*Problématiques juridiques

-Le recours éventuel à l'expérimentation pour adapter les normes à la spécificité montagne

-La compétence des intercommunalités en matière de tourisme depuis la loi « NOTRE »

-Le potentiel de la Convention alpine-spécialement de son protocole tourisme- dans l'évolution des politiques touristiques en montagne

-Synthèse des interventions et des échanges, par Mme Nadine Mordant, Commissaire de massif

---

Entrée gratuite

Inscription obligatoire

par mail : francois.barque@wanadoo.fr ou damien.ri@hotmail.fr

ou par téléphone : 06 76 06 75 90